

CATEGORIE DE PERSONNELS	STATUTS	MODALITES DES SERVICE
PROFESSEURS FONCTIONNAIRES STAGIAIRES (FSTG)	Professeurs stagiaires : Lauréats des concours externes et NON titulaires d'un master MEEF	Service à mi-temps en responsabilité dans les EPLE. <i>Supports de 8, 9 ou 10h pour les certifiés et PLP ; 7, 8 ou 9h pour les agrégés</i>
	Fonctionnaires stagiaires : Lauréats de concours internes (<i>par exemple ex contractuels ou ex AED</i>) ou lauréats concours externes titulaires d'un master MEEF.	Service à temps plein en responsabilité dans un EPLE.
ETUDIANT EN M2 MEEF	Contractuels alternants : Contrat de droit public de 12 mois. Rémunération mensuelle brute 865 euros + ISOE proratisée	Service en responsabilité du tiers temps d'une ORS soit 6h par semaine. <i>En EPS : s'ajoutent 3h d'Association Sportive massées sur un trimestre.</i>
	<u>Stagiaires en immersion et en pratique accompagnée (SIPA) :</u> Gratification annuelle : 1260 euros (répartis sur 10 mois)	Ne seront pas en responsabilités mais auront 8h par semaine réparties sur 2 jours dans la classe d'un tuteur